

TARIF DES ANIMATIONS SENIORS DU SECOND SEMESTRE 2026

DELIBERATION N° 34

Date : MARDI 23 JUIN 2026

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,

Président du CCAS.

L'action Autonomie du CCAS de Wattrelos dont le but est d'intervenir auprès du public sénior propose avec son service animation des sorties et des activités à destination des personnes de plus de 60 ans.

Le programme d'activités établi pour le second semestre 2026 donne lieu à un tarif repris dans le tableau ci-après. Ces activités sont destinées exclusivement aux personnes de plus de 60 ans et prioritairement à celles résidant à Wattrelos. En fonction des places disponibles et pour permettre à certains participants de venir avec des accompagnants, les non-wattrelosiens peuvent s'y inscrire selon un tarif spécifique. En cas d'annulation, le CCAS fera son possible pour remplacer l'animation concernée par son équivalent.

La Direction Générale propose au Conseil d'Administration d'adopter ces tarifs joints en annexe.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982
Transmis et publié dans les délais légaux

de Wattrelos, le 23/06/2026
Le Maire, Président du CCAS
Dominique BAERT



DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

MARDI 23 JUIN 2026 – 15h30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à quinze heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS de WATTRELOS s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la Présidence de Monsieur Dominique BAERT, Président du CCAS, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le dix-neuf juin deux mille vingt-six, soit trois jours francs auparavant.

Présents :

Monsieur Dominique BAERT, Président

Mesdames, Marjorie BOUGHARI, Michèle COQUELLE, Evelyne VANDAMME, Jocelyne LEFEVRE, Martine LEBLANC, Sarah NEYRINCK,

Messieurs, Tarik MEKKI, Pierre DESSAUVAGES, Patrick DUPONCHEEL,

Absence avec pouvoir :

Madame Vanessa BLICQ-PELAPRAT
Monsieur Daniel BALCAEN

Absence sans pouvoir :

Madame Nathalie SPRIET

Monsieur Nazzario SANTAMARIA, Directeur, est secrétaire de séance, conformément au règlement intérieur.